

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.



PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 13 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITTE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

L'International prétend que, dans les cercles diplomatiques de Londres, on parle toujours de la possibilité d'un congrès, qui serait convoqué, au printemps, à Paris.

« On assure, ajoute ce journal auquel nous laissons la responsabilité de son assertion, que la Russie et la Prusse auraient donné leur adhésion, et que le roi Léopold aurait promis de gagner l'Angleterre et l'Autriche à ce projet. »

La Correspondance provinciale termine ainsi un article sur les relations de la Prusse et de l'Autriche :

« Les mêmes relations amicales, les mêmes sentiments de confiance qu'avant la fin de la guerre, règnent aujourd'hui entre la Prusse et l'Autriche. L'amitié et l'alliance n'ont nullement été interrompues dans la volonté des deux puissances. »

La Correspondance croit qu'il existe des indices faisant pressentir les bonnes dispositions de l'Autriche dans la question du Lauenbourg.

Les associations politiques en Allemagne, qui ont leur centre à Francfort, et que personnifie un comité permanent dit des trente-six, ne laissent pas que d'inspirer aux gouvernements réguliers de l'Allemagne certaines inquiétudes.

Le Journal de Francfort publie une circulaire de M. de Bismark, en date du 31 décembre 1863, qui appelait sur ce point la sérieuse attention des gouvernements allemands. Le

cabinet de Vienne avait adressé à ses agents une circulaire semblable.

Ce document, quoique d'une date ancienne, caractérise une situation qui ne s'est pas modifiée. M. de Bismark cherche à entraîner les gouvernements allemands dans les voies de la réaction où il est entré lui-même. Mais la vivacité de ces attaques contre le comité permanent des trente-six, n'a pas empêché ce comité de subsister, et d'élever la voix à côté des manifestations officielles de la politique allemande.

On écrit de Stockholm, le 2 novembre :

« Une ordonnance du ministre de l'instruction publique, en date du 14 août 1856, prescrivait l'enseignement dans les écoles des langues et des littératures danoises et norvégiennes, concurrentement avec celui de la langue et de la littérature suédoises. Cette ordonnance n'avait pas été, jusqu'ici, ponctuellement exécutée; en conséquence, le ministre actuel de l'instruction publique a cru devoir recommander, conformément aux ordres du roi, l'exécution sévère et immédiate des prescriptions du règlement du 14 août 1856. »

La dépêche de Turin rendant compte de la suite de la discussion qui a eu lieu à la Chambre des députés, dans la séance du 9 novembre, au sujet du transfert de la capitale, est ainsi conçue :

« M. Buoncompagni dit par quelles raisons il a été d'abord opposé à la convention et au transfert de la capitale.

» Il ajoute qu'en présence des vœux presque unanimes de l'Italie, il a cru rendre hommage

à l'opinion publique en acceptant l'un et l'autre.

« Nous devons, dit l'orateur, toujours marcher d'accord avec la France sans subordonner notre politique à la sienne.

« Nous pouvons être bien certains que la France, une fois hors de Rome, n'y retournera plus. Nous irons à Rome dans un temps qui n'est pas éloigné, par les voies de la civilisation, par la liberté et par la justice.

« M. Laporta combat le projet, qu'il considère comme une renonciation à Rome. »

Les appréciations de M. Buoncompagni sont fondées sur cette erreur capitale, que la France est liée par la convention, tandis que l'Italie ne le serait pas.

On écrit de Turin, le 9 novembre :

Le grand-duc héritier de Russie est arrivé hier soir incognito. Il est descendu à l'hôtel d'Europe. Ce matin, le duc d'Aoste et le prince de Carignan lui ont rendu visite.

Le roi est aussi allé voir le grand-duc, qui lui a rendu peu après sa visite.

Les pluies ont causé des dégâts considérables en Toscane. La voie ferrée a été emportée sur divers points, à Empoli, Sienna, Bacchia, etc. L'Arno a rompu ses digues, renversé les poteaux télégraphiques et abîmé les travaux en construction.

Les derniers avis disent que les parties basses de Florence sont inondées. Le mauvais temps continue. La consternation est dans la ville.

On mande de Florence, le 10 novembre :

Beaucoup de familles, qui habitent les rez-de-chaussées des maisons dans les rues inondées, ont perdu tout leur avoir. Un certain

nombre de ces maisons menacent de s'écrouler.

Les rivières ont dévasté les campagnes et les routes. Les eaux du torrent Magnone ont détruit le pont du chemin de fer.

Les dégâts sont énormes. On croit que personne n'a péri dans ce désastre.

La Correspondencia assure que le gouvernement espagnol doit présenter à la Chambre une nouvelle loi sur la presse plus libérale que la loi actuelle.

Tous les principaux négociants de Bahia et les consuls étrangers se sont unis pour signer une protestation contre l'acte odieux commis dernièrement dans les eaux de Bahia par le navire fédéral le Wachussetts.

Tous expriment l'espoir que cet acte sera désavoué par le gouvernement auquel appartiennent les coupables, et que ceux-ci seront punis.

On croit que la prime de 500,000 dollars, offerte par la chambre de commerce de New-York pour la prise de la Florida, a été le principal mobile qui a décidé le consul fédéral et le commandant du Wachussetts à défier si audacieusement les lois internationales.

Des dépêches privées de New-York parlent d'un grave échec subi par Butler. Grant aurait été, de son côté, rudement éprouvé dans sa dernière reconnaissance vers Richmond.

Le Times a reçu de son correspondant spécial de New-York les nouvelles suivantes :

Grant a été repoussé, le 27, avec une perte de 1,500 morts ou blessés. Les pertes de Butler sont encore plus considérables.

FRUILLÉTON.

3

LE PREMIER PETIT VERRE

HISTOIRE D'ATELIER

(Suite.)

A quatre heures, la porte de l'atelier s'ouvrit; on s'attendait à voir Charles seul, mais trois personnes l'accompagnaient : M. Thierry, une jeune fille et la Mère aux Papillotes. Le chef de l'établissement donnait le bras à la Mère aux Papillotes. Charles conduisait la jeune fille. C'était une nièce du patron, orpheline dès son bas âge, et dont M. Thierry père avait pris soin, recommandant à son fils de la considérer comme sa sœur. A son lit de mort, le vieillard avait de nouveau adjuré son fils de ne jamais abandonner cette enfant.

M. Thierry avait promis, et son serment il l'avait tenu religieusement : sa nièce s'appelait Estelle.

La jeune fille avait alors dix-huit ans. Elle sortait du couvent et venait le même jour s'installer chez son parent pour tenir sa maison, sous la direction

d'une brave femme qui n'avait jamais quitté les Thierry.

Estelle avait voulu visiter l'atelier; la Mère aux Papillotes avait manifesté le même désir, non par curiosité, mais pour assister à l'ovation qu'elle s'attendait à voir faire à son fils.

— Mes amis, dit Charles, M. Thierry, dont la bonté est si grande pour nous tous, autant pour célébrer sa fête que mon tirage au sort, a décidé que l'on ne travaillerait aujourd'hui que deux tiers de jour; mais la journée sera payée entièrement.

— Vive monsieur Thierry ! fut le cri général.

— Criez aussi vive monsieur Charles ! mes amis, dit le maître, car c'est lui qui m'a donné cette idée.

— Vive monsieur Charles !

— Tu vois bien, murmura à l'oreille du Manceau celui qui avait particulièrement pris la défense du contre-maître, tu vois bien que c'est un bon enfant.

— Minute ! On va voir.

Manceau la Pinte fit un pas en avant, et, prenant un air de bonhomie, il dit à Charles :

— Merci, au nom de nous tous; et pour vous prouver que nous sommes de vrais amis, mais là, des amis à mort, nous allons boire un coup à votre

santé, et à la vôtre aussi, patron.

— Je vous remercie, mes amis, répondit Charles.

— Alors, continua perfidement Manceau, ça ne vous fâche pas que je vous dise cela, ni vous non plus, patron ?

— Cela me fâche si peu, répondit M. Thierry, que voici pour fêter mon contre-maître et moi.

En parlant ainsi, M. Thierry mit vingt francs dans la main du Manceau.

— Vive monsieur Thierry ! crièrent de nouveau les ouvriers.

— Permettez-moi, mes amis, de m'associer à la générosité de M. Thierry, et Charles tendit dix francs à Manceau, qui les prit sans façon, sauf à ne pas les rendre.

— Vive monsieur Charles ! dirent encore les ajusteurs et les forgerons.

— Voilà qui est bon, reprit Manceau, qui n'abandonnait pas son idée; allons pinter alors... Venez-vous, monsieur Charles ?

Cette invitation familière était si insolite, le contre-maître avait répété tant de fois qu'il ne buvait que de l'eau, le fait était d'ailleurs si notoire, que Charles crut à une distraction du Manceau et ne répondit pas; mais le tourneur réitéra sa question.

— Eh bien ! venez donc trinquer avec nous ?

— Vous savez bien que je ne bois jamais de vin, Manceau.

— C'est vrai ! mais nous boirons la goutte.

— De l'eau-de-vie ! N'y va pas, Charlot, s'écria la Mère aux Papillotes avec un certain effroi.

— Ni vin ni eau-de-vie; vous le savez bien, mes amis.

— Cependant, aujourd'hui..., ajouta un ouvrier.

— Aujourd'hui comme les autres jours; n'insistez pas.

— Voyons, monsieur Charles, dit un troisième, ne nous refusez pas ! Nous boirons à la santé de votre mère !

— Merci ! répliqua vivement la Mère aux Papillotes, je me porte bien.

Charles n'était pas positivement patient, et cette insistance le blessait d'autant plus vivement qu'elle avait pour témoin son patron, d'une part, et la nièce de celui-ci; et ce fut avec un peu d'humeur qu'il répondit :

— Encore une fois, messieurs, je vous remercie; mais je ne puis accepter ni vin, ni eau-de-vie.

— Alors, du doux, fit Manceau en échangeant

On assure que le général confédéré Hood se trouve maintenant sur la rive nord du Tennessee. Il a passé cette rivière à Cypress Coek le 30.

On croit que Price se retire vers l'Arkansas.

OURAGAN DE CALCUTTA.

On lit dans le *Phare de la Loire* :

Nous recevons par le steamer *Peluse*, arrivé le 7 novembre à Marseille, nos correspondances de Calcutta en date du 10 octobre. Elles nous donnent les détails suivants sur l'effroyable ouragan qui a éclaté le 5 :

« Un ouragan d'une violence épouvantable s'est abattu sur notre ville mercredi dernier et a causé des dégâts immenses, tant à terre que dans le port. Tous les navires ont déradé de leurs bouées, se sont abordés, brisés, et ont été jetés les uns sur les autres sur la rive opposée du Gange. Plus de 200 navires qui se trouvaient en rade et dans le port ont subi le même sort ; une vingtaine environ ont sombré.

« Le 5, à dix heures du matin, le vent était passé du N.-N.-E. à l'E., grande brise ; à 11 heures, il était au S.-S.-E., et le cyclone se déchainait. Le vent et la mer sont arrivés avec la rapidité de la foudre, abattant et entraînant tout ce qui se trouvait sur le fleuve et sur ses bords.

« Depuis 10 heures jusqu'à 1 heure après-midi, aucun désastre n'avait eu lieu parmi les navires au mouillage, quand le navire anglais *Mauritius*, qui était ancré au-dessus du fort Point, dérada, s'en alla heurter un autre bâtiment mouillé à peu de distance et l'entraîna en amont du fleuve. C'est alors qu'un spectacle horrible s'offrit à la vue des assistants. Les navires se jetaient les uns sur les autres sans qu'il fût possible pour eux de se prêter secours. Sur 230 navires, un quart a été gravement avarié. Presque tous sont à peu près ou entièrement dématés.

« Dans la soirée, notre ville présentait une scène de désolation qu'aucune plume ne saurait décrire. Les rues étaient désertes et jonchées de débris, et tout trafic était suspendu. Des arbres d'un siècle d'âge étaient déracinés sur l'Esplanade. Des maisons s'étaient écroulées en ensevelissant sous leurs ruines nombre de victimes.

« Depuis le confluent du Gange jusqu'à Calcutta, un parcours de plus de 90 milles, rien n'a résisté à cet ouragan. Pas un village riverain n'a été épargné. A Chandernagor, l'hôtel de Bodry est une masse de ruines, et le propriétaire a eu juste le temps de sauver sa vie.

« On estime déjà les pertes matérielles à plus de 500 millions, et le nombre des victimes retrouvées à plus de 10,000. On ne peut pas cependant savoir encore toute la vérité, car beaucoup de navires ont dû sombrer en mer ou au bas du fleuve. Tous les hommes des navires français ont été sauvés.

« Rien ne peut donner une juste idée de cet ouragan. Le cyclone de 1852 avait fait très-peu de mal, et l'on ne pouvait s'attendre à une subite catastrophe.

« Il y avait sur rade des navires chargés, ayant 2 à 3 mille tonneaux de riz à bord. Ces grands trois-mâts en fer, abordés par d'autres navires de la même force ou à peu près, coulaient sur place ou tournoyaient au milieu du fleuve, formant un obstacle contre lequel d'autres navires venaient se briser. Bien des cargaisons n'étaient pas assurées, suivant l'habitude tant que le bâtiment est mouillé sur rade, et tout est perdu.

« Des quantités considérables de riz qui n'étaient pas encore déchargées n'existent plus aujourd'hui. Ce qui a pu être sauvé eût coûté tellement cher pour le débarquement qu'on a préféré jeter la marchandise.

« On comprend que les bateliers et les coolies profitent du malheur général pour être exigeants. Ainsi, on a dû payer 25 roupies (60 fr.) le passage d'un bord à l'autre de la rivière, ce qui ne coûte ordinairement que quelques annas. On a voulu d'abord résister à ces prétentions, mais il reste peu d'embarcations et il faut, à tout prix, s'occuper vite de ses affaires.

« Que de sinistres encore inconnus ont dû avoir lieu dans le golfe au moment de la tourmente ! On peut en juger par les quelques renseignements ci-dessous.

« De tous les bricks-pilotes qui étaient à la mer on n'en a vu rentrer qu'un dématé et rasé comme un ponton.

« L'île de Saugor ou des Tigres a été submergée sous 22 pieds d'eau.

« A Kaedegée, station des postes et du télégraphe, à l'entrée du fleuve, tout a été détruit, et l'on a retrouvé plus tard des cadavres dans les maisons qui n'avaient pas été emportées, mais que l'eau avait envahies. Toutes les bouées et le feu de Gaspard ont disparu.

« Dans les docks et bassins de Calcutta, les navires étaient dématés même au ras du pont. Toute cette partie est tellement encombrée de débris qu'il a fallu requérir les vapeurs disponibles pour dégager les abords des docks, comme on a déblayé à terre pour la circulation des voitures, interrompue pendant cinq jours.

« Le cyclone a duré de 11 heures du matin à 3 heures et demie après midi. C'est d'une heure à trois qu'a éclaté toute sa violence. Le vent est passé alors au S.-S.-O. du S.-O., et le baromètre a commencé de remonter.

« Le mascaret a atteint une hauteur de 22 pieds au-dessus de la plus haute mer ; et c'était le deuxième jour de la plus grande marée de l'année, le lendemain de la pleine lune.

« Le nav. angl. *Ally*, qui était mouillé près de Middle-Point, ayant 500 coolies à son bord, fut jeté à la côte et chavira. On ne croit pas que plus d'une douzaine de personnes aient pu

se sauver de ce sinistre. Un témoin oculaire nous apprend que le pont de ce bâtiment était littéralement jonché de cadavres. La rive du Gange, à cet endroit et pour un parcours d'un mille, était parsemée de cadavres humains, de carcasses de bétail et de débris de navires, etc. »

C'est par suite d'un nom télégraphiquement mal transmis, qu'on avait compris le *Tanjore*, de Nantes, cap. Defoy, dans les victimes du cyclone. Le *Tanjore* était sur la côte Coromandel au moment où la tempête sévissait à Calcutta.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

La Banque d'Angleterre vient de réduire le taux de l'escompte à 8 0/0.

— On lit dans le *Bulletin administratif* du ministère de l'instruction publique :

« Une polémique s'est engagée entre divers journaux sur la pensée qu'aurait eue M. le ministre de l'instruction publique de provoquer le rétablissement du certificat d'études supprimé par décret du 16 novembre 1849 et définitivement aboli par l'article 63 de la loi du 15 mars 1850. En déclarant un tel projet inutile et déraisonnable, ces journaux eux-mêmes constatent le peu d'intérêt du débat qu'ils ont soulevé à propos d'un *on-dit* dénué de toute vraisemblance.

— On lit dans le *Chemical-News* qu'un M. Richter, de Stuttgart, a trouvé un nouveau moyen d'extraire le jus des raisins. Au lieu de les presser suivant la méthode ordinaire, il met les grappes dans un tambour ou turbine, muni d'un passoir ou couloir convenable, tournant avec une vitesse de 1,000 à 1,500 tours par minute.

On dit que ce procédé présente les avantages suivants : le temps nécessaire pour l'opération est considérablement réduit, tout le moût de 50 kilog. de raisin étant obtenu en 5 minutes ; la quantité de jus recueillie est augmentée de 5 à 6 0/0. Le moût ainsi agité et mêlé avec l'air fermente bien plus promptement.

— Au tirage des obligations de l'emprunt de la ville de Paris, qui vient d'avoir lieu, le premier numéro sorti, gagnant 50,000 francs, est échu à un ouvrier ébéniste qui n'avait qu'une seule obligation ; c'était là le fruit de ses économies.

Plein de conduite et d'exactitude, cet ouvrier méritait, qui soutenait sa mère par son travail, se trouve ainsi récompensé d'avoir réservé son argent pour l'épargne.

— Voici un des incidents les plus comiques auxquels ait donné lieu le fameux cri que tout le monde répétait et que personne ne comprend : *As-tu vu Lambert ?*

Il y a quelques jours, au moment où le

train express de Paris à Marseille s'arrêtait à Mâcon, un voyageur très-gai passe la tête à la portière, et, s'adressant au chef de gare qui crie : *Monsieur, avez-vous vu Lambert ?* Le chef de gare répond tranquillement : *Oui, monsieur, j'ai vu Lambert.* — Alors, reprend le loustic, vous devriez bien me le montrer. — C'est facile, reprend le chef de gare, suivez-moi.

Et tous les voyageurs de rire, prenant le chef de gare pour un naïf qui allait tomber dans une mystification. Mais celui-ci, sans se déconcerter, conduit le loustic dans une salle d'attente, l'y enferme et laisse partir le train.

L'autre crie, tempête, mais inutilement. Ce n'est qu'après cinq minutes et lorsque l'on entendit le coup de sifflet de la locomotive, que le chef de gare vint lui ouvrir la porte et lui dit :

— Monsieur, Lambert n'était pas de ce train, il est dans le premier convoi.

En voilà un qui ne répètera plus : *As-tu vu Lambert ?*

Chronique Locale.

Un de nos concitoyens veut bien nous communiquer une lettre que lui a adressée un jeune soldat de l'armée du Mexique ; elle contient des détails très-intéressants et de ces saillies heureuses qui distinguent toujours le soldat français, même au milieu des fatigues et des dangers de toutes sortes. Nous ne doutons pas qu'elle ne soit lue avec plaisir.

Au camp de Nochtitlan, le 5 septembre 1864.

Cher ami,

Nous sommes partis de la Canada le 27 juillet pour faire partie de la colonne expéditionnaire de Téotitlan, ville frontière de la province d'Oaxaca qui, comme tu le sais sans doute, n'a pas encore fait sa soumission au nouveau gouvernement et dont nous devons parcourir le territoire afin de rallier les populations au nouvel ordre de choses. Notre colonne était composée des grenadiers, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et voltigeurs du 2^e bataillon du 7^e de ligne, formant un effectif de 600 hommes ; de la compagnie franche du 7^e de ligne, d'une section d'artillerie, composée de deux pièces de montagne, de trente-cinq chasseurs d'Afrique de troupes mexicaines alliées (cavalerie seulement) ; le tout formant un effectif de 900 hommes à peu près. Te raconter les marches pénibles que nous avons eues à souffrir est inutile ; il suffit de te dire que toutes nos étapes étaient de petits diminitifs de celle de la colonne dont je n'ai pas besoin de te raconter les fatigues. Après sept jours de marche, nous arrivions devant Téotitlan où nous devions trouver l'ennemi, et où je m'attendais à recevoir le baptême du feu ; mais je me trompais : je devais encore attendre quelques jours. Nous arrivâmes devant la ville à une heure de l'après-midi ; le colonel Giraud, qui a remplacé le gé-

un coup-d'œil avec ses camarades.

— Rien !... répliqua sèchement le jeune homme.

— C'est bon ! c'est bon ! *mossieur*, dit alors le Manceau avec un respect dérisoire ; ne nous fâchons pas ! du moment que vous rougissez de l'ouvrier...

— Moi ! rougir de l'ouvrier ! personne ne le suppose ici !... Et que suis-je donc, moi ?

— Dame ! alors, pourquoi refuser de trinquer avec les amis ? dit un forgeron que l'attitude un peu hautaine de Charles avait choqué.

Le contre-maitre haussa les épaules.

— Voyons, Charles, dit à son tour Edmond Maréchal, qui pressentait que ce refus produisait un fâcheux effet, voyons, ne nous refusez pas...

— Laisse-donc ! *mossieur* a peur de se compromettre !

Charles quitta alors le bras de la jeune fille, s'avança vers l'ajusteur qui venait de parler et lui tendit cordialement la main, en même temps qu'il jetait au Manceau un regard de menace qui fit baisser les yeux à l'ivrogne.

La question était posée trop nettement pour qu'il fût possible à Charles de résister davantage.

— Allons, dit-il, va pour un petit verre !

M. Thierry approuva du regard...

— Charles ne boit jamais, dit-il, vous le savez ; même à ma table, il n'accepte ni vin, ni liqueurs, ce n'est donc pas par orgueil qu'il refusait de trinquer avec vous ; mais comme aux méchantes insinuations de Manceau vous pouviez le croire, lui et moi nous allons vous faire raison.

Les ouvriers applaudirent, à l'exception de Manceau.

La mère de Charles fit un mouvement pour protester ; mais M. Thierry l'arrêta du regard.

— Estelle, dit-il, en s'adressant à sa nièce, va dire à Françoise d'apporter la cave à liqueurs.

La jeune fille s'empressa d'obéir.

La Mère aux Papillotes paraissait consternée.

La cave fut apportée, les verres furent placés sur un établi ; M. Thierry versa lui-même d'un excellent cognac, et l'on trinqua.

Charles et son patron heurtèrent leur verre contre ceux de tous les ouvriers ; mais le maître et son second se reculèrent quand le Manceau avança le bras pour partager l'honneur de ses camarades.

Le tourneur fit la grimace, l'affront était net et il n'échappa à personne.

— Vive M. Thierry ! crièrent tous les ouvriers ; vive M. Charles !

— Maintenant, mes amis, à demain. Quant à vous, Manceau, continua M. Thierry en regardant sévèrement le tourneur, je dois vous dire que je n'aime pas les ivrognes ; si vous tenez à rester ici, veillez sur vous !

Cependant Charles avait bu son verre de cognac, — son premier petit verre, — et il avait éprouvé une sensation douloureuse ; un frisson nerveux avait fait tressaillir tout son être. Le feu de l'alcool lui brûla la poitrine, et il sentit une chaleur intense lui monter subitement au cerveau.

La Mère aux Papillotes, qui suivait avec anxiété tous ses mouvements et épiait sur son visage, dans son regard, le plus petit indice qui pût lui faire pressentir ses impressions, devina bien vite la répugnance du buveur ; grande fut la joie de la pauvre femme, et bientôt le nuage de tristesse qui s'était répandu sur son front se dissipa.

On causa en attendant le dîner, et Charles, d'ordinaire timide, surtout quand il se trouvait devant une femme, se montra plein d'entrain ; il débita même quelques galanteries à la gentille Estelle, petite brune au regard mutin, aux joyeuses allures, gazouillant sans réfléchir, faisant les questions les plus naïves, ce qui ne l'empêchait pas de se dire une

femme très-raisonnable.

La Mère aux Papillotes était aux anges.

Le dîner fut des plus gais. Charles, sans trop se faire prier, consentit à rougir son eau de quelques gouttes d'un vieux et généreux bourgogne. En dérogeant ainsi à ses habitudes, il avait cédé aux sollicitations d'Estelle, qui lui avait dit, en le regardant de toute la grandeur de ses grands yeux noirs, alors qu'il venait de lui verser de l'eau :

— A mon tour de vous servir, monsieur.

En même temps, sur un coup-d'œil de sa nièce, M. Thierry agissait de même avec la Mère aux Papillotes. Celle-ci se défendit plus sérieusement, mais enfin il fallut se rendre.

Au dessert, M. Thierry, qui était un brave homme sans façon, et qui ignorait qu'il est ridicule de suivre les exemples de ses grands parents, pria sa nièce de chanter.

Chanter au dessert, grand Dieu ! quelle hérésie !

Estelle savait bien, — que n'apprend-on pas en pension, — que la joyeuse chanson, cette gracieuse fille que nos pères conviaient à leurs fêtes de famille, était bannie des tables modernes ; mais elle avait une voix charmante et elle n'était pas fâchée de se faire entendre de M. Charles, ce qui fit qu'elle dit à

général de MauSSION et qui commandait la colonne, envoya la cavalerie en avant pour explorer la ville et sonder le terrain.

Les chasseurs d'Afrique entrèrent en ville sans aucun obstacle; la ville était complètement déserte; ils ne trouvèrent qu'une vingtaine de vedettes ennemies qui tuèrent un de nos chasseurs d'Afrique et qu'il fut impossible d'attraper, malgré la poursuite complète qu'on leur fit. Nous entrâmes en ville ensuite où nous organisâmes le magasin des subsistances, l'ambulance, etc., etc. Nous restâmes trois jours à nous reposer, et le 10 août, le colonel Giraud envoya une corvée de 40 hommes par compagnie pour aller chercher et couper des fourrages verts pour les animaux. Cette corvée devait aller vers un village appelé San-Antonio, qui était situé à environ 4 kilomètres de Téotitlan et qui était occupé, depuis le matin même, par la 3^e compagnie du 2^e bataillon du régiment qui y était arrivée depuis 6 heures du matin.

La corvée était à 1 kilomètre de San-Antonio, lorsqu'elle entendit une fusillade excessivement vive qui partait du village. Le lieutenant qui commandait la corvée renvoya les hommes sans armes qu'il avait avec lui, et un cavalier qui vint ventre à terre, nous avertir que cette compagnie était environnée de tous côtés et qu'il demandait du secours, car, d'après les renseignements qu'il avait pris, nous avions 2,000 hommes commandés par Porphyrio Diaz, sur les bras. Ce lieutenant alla immédiatement au secours de la 3^e compagnie qui s'était barricadée dans l'église, afin de pouvoir se défendre plus longtemps, car ils étaient 85 hommes contre 2,000, et il était évident qu'ils ne pouvaient se défendre avec efficacité, qu'autant qu'ils seraient abrités par des murs.

Une compagnie du bataillon d'Afrique, au nombre de 67 hommes, se trouvait à environ 3 kilomètres de San-Antonio, et y était arrivée au pas gymnastique, dès les premiers coups de feu, pour porter secours à la compagnie du régiment qui était déjà cernée de tous côtés. Dès que nous apprenions cette nouvelle à Téotitlan, nous apprenions en même temps par deux cavaliers, qu'à 5 kilomètres de nous les voltigeurs étaient attaqués à Ayotla par 600 fantassins et 200 cavaliers de l'armée de Porphyrio Diaz. Le colonel y envoya immédiatement la compagnie franche et la 4^e compagnie qui arrivèrent comme certain marquis dont tu dois connaître le nom. Les voltigeurs avaient repoussé l'ennemi. Il restait à Téotitlan, une compagnie de service, la 5^e; plus le restant des grenadiers et de la 2^e compagnie dont je fais partie; nous formions un effectif d'environ 70 hommes; nous partîmes au pas de course, et en 20 minutes nous faisons les 5 kilomètres qui nous séparaient de l'ennemi. Arrivés à environ 500 mètres de la place de l'église, nous fumes nez à nez, et alors com-

mença un feu comme jamais de ma vie je n'en avais entendu.

La musique nous sifflait d'une manière on ne peut plus discordante, et je t'avouerais franchement que je préfère la musique du régiment à celle que les balles que MM. les Juaristes nous envoyaient. Nous dûmes faire reculer l'ennemi pied à pied, ou plutôt au pas accéléré, car là, comme partout, la baïonnette française fit des siennes, et nous enlevâmes les positions que ces Messieurs avaient déjà prises comme par enchantement. Je me suis battu depuis 8 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après-midi, sans avoir rien mangé depuis le 9 au soir; mais comme nous étions heureux de nous mesurer enfin avec l'ennemi que nous avons cherché longtemps sans pouvoir le trouver et qui avait eu l'audace de venir attaquer au nombre de 2,000 hommes, une compagnie de 83 hommes, ce qui faisait 21 pour 1.

Je ne puis comprendre comment mes camarades de compagnie et moi, n'avons pas été tués, et j'avoue qu'il faut qu'ils soient bien maladroits ou bien mauvais soldats pour n'en avoir pas tué davantage, car, pour ma part, je puis sans me tromper dire que j'en ai au moins dégoté cinq, car nous étions au commencement de l'action en embuscade à 25 pas d'eux, et un Français ne manque jamais son ennemi lorsqu'il est si près de son fusil.

Les combattants qui ont délogé l'ennemi étaient au nombre de 250 environ. Nous ne pouvions alors aller directement sur eux, et nous ne les mîmes complètement en déroute que lorsque la corvée qui avait été chercher ses armes à Téotitlan fut arrivée ainsi qu'un obusier. Ce fut alors une déroute complète de l'ennemi; il abandonna ses blessés ou du moins une partie, et se mit à battre en retraite par des chemins affreux que nous avons eu de la peine à gravir nous-mêmes. Ils battirent en retraite en assez bon ordre, et si ce n'avaient été les montagnes rapides qu'ils gravissaient en ayant sur nous l'avantage des positions, de sorte que nous dûmes renoncer à les poursuivre aussi vigoureusement que nous l'aurions désiré et nous contenter seulement de faire quelques kilomètres pour les repousser.

Nous avons eu 5 hommes tués, 35 blessés. M. le capitaine Nottet a été blessé assez grièvement d'un coup de feu au bras droit. L'ennemi a eu 209 hommes tués, une cinquantaine de blessés, 25 prisonniers, et a laissé sur le terrain 250 fusils, des lances, des équipements, un affût de canon (la pièce aurait bien mieux valu).

Le soir même du combat, nous allions à Ayotla où nous avons renforcé la C^e de voltigeurs, car on connaissait les forces de l'ennemi et on craignait une surprise, dans un pays qui nous était tout-à-fait hostile et inconnu. A San Antonio nous avons eu la chance

de faire une trouvaille que je considère comme miraculeuse. Nous avons trouvé dans une maison inhabitée deux caisses de vin de Bordeaux et cinq bouteilles de cognac. Je te laisse à penser quelle bombance nous avons faite. Tu te l'imagineras facilement en pensant que nous sommes restés depuis le 9 au soir jusqu'au 11 à 9 heures du matin sans manger; mais en revanche nous avons pas mal bu à la santé des libéraux qui étaient cause de notre précieuse découverte. Nous sommes restés 4 jours à Ayotla sans voir l'ennemi, et le 14 au soir nous retournâmes à Téotitlan, où nous arrivâmes à 11 heures et 1/2 du soir, par une pluie pour ainsi dire torrentielle, et nous en étions réduits (ce n'était guère magnifique pour la veille du 15 août) à camper dans une boue qui m'a rappelé le macadam de la capitale de la belle France.

Le lendemain, en revanche, le soleil se levait radieux, mais hélas, pas aussi radieux qu'en France, car nous ne pouvions en apaiser l'ardeur avec le vin; nous en étions réduits, comme les caniches, à boire de l'eau dont la limpidité était plus que douteuse. Mais il n'y avait pas à balancer, car nous n'avions que celle-là à boire et avec un accompagnement de mouton dont on avait fait une ample provision pour fêter dignement la St-Napoléon. Il fallait boire, car nos troubadours n'avaient pas épargné le poivre, croyant sans doute pouvoir, comme la France, apaiser leur soif avec quelques-unes de ces bonnes bouteilles roses pleines du divin nectar dont Béranger a si bien célébré la saveur. Quant à moi, j'ai songé bien des fois dans la journée aux fêtes qui avaient lieu en France et qu'il ne m'était pas permis de partager avec un ami qui comme moi eu le malheur d'être privé pendant bientôt 2 ans de la vue et du séjour de notre chère patrie.

Le général Brincourt était en tournée à environ 17 lieues de Téotitlan; on lui apprit immédiatement la nouvelle des deux combats que nous venions d'avoir, et le 16 août il arrivait nous rejoindre, emmenant avec lui environ 900 hommes tant de cavalerie que d'infanterie et deux pièces de montagne. Le 17 août, nous partîmes de Téotitlan, nous dirigeant sur Oaxaca, occupé par Porphyrio Diaz. Te raconter les marches pénibles que nous avons faites et les souffrances que nous avons endurées serait trop long; il suffit de te dire que l'étape de la Colonna était un petit paradis à côté de celles que nous faisons journellement. Je veux néanmoins te donner les détails d'une étape dont je garderai éternellement le souvenir: celle de Gandoulei à San Pedro (28 kilomètres). Nous partîmes de Gandoulei à 5 heures du matin, emportant suivant l'usage habituel nos petits bidons pleins d'eau.

Nous croyions avoir une route passable; mais à environ 4 kilomètres de là nous rencontrâmes des obstacles dans le genre de ceux que gravissent si bien les mulets pour dire le mot technique de véritables Saint-Bernard (monts, bien entendu). De plus, dès 7 heures du matin, une chaleur suffoquante s'exhalait de ces pierres et des rochers où nous passions sur un rang. Nous aurions marché avec le plus grand courage, mais il était 10 heures que nous ne trouvions plus d'eau dans nos bidons et il nous restait encore 3 lieues à faire, par la même température et sans avoir seulement une goutte d'eau pour nous désaltérer. Ce fut alors une déroute générale, il était littéralement impossible de marcher; seulement, à force de courage et de temps, nous arrivâmes à 4 heures du soir à la grande halte où nous pûmes avoir chacun deux petits bidons d'eau et où un quart de moka nous refit complètement.

Nous avons déjà oublié nos fatigues, mais hélas! nous n'étions pas encore au bout. Vers 4 heures 1/2, nous repartîmes tranquillement de la grande halte et nous allions faire les 2 lieues 1/2 qui nous restaient à faire pour arriver au gîte, lorsqu'une heure environ après notre départ, un de ces orages comme il n'en éclate que dans les pays chauds, fondit tout à

coup sur nous et nous inonda comme si nous avions été obligé de traverser une rivière en ayant de l'eau par dessus la tête. Ce n'était point encore le plus ennuyeux. Nous arrivâmes par cette pluie battante vers des précipices et des chemins bordés de ravins très-profonds.

La nuit était venue, nous étions sur un rang nous dirigeant les uns les autres avec des peines inouïes, lorsqu'arrivés à un chemin encore plus difficile, les pièces d'artillerie et les mulets qui traînaient ces pièces tombèrent dans ces ravins. Ce fut alors un désordre complet, car cela était d'autant plus terrible que nous étions dans la plus grande obscurité. Néanmoins nous pûmes encore, en quatre heures de temps, faire environ 2 kilomètres. Nous fûmes obligés alors de bivouaquer, car par la pluie torrentielle qui tombait, nous ne pouvions camper et nous dûmes nous résigner à faire de très-grands feux et à passer le restant de la nuit de cette manière. Te dire combien cette nuit me parut longue serait inutile, aussi que nous fûmes heureux lorsque le lendemain nous pûmes contempler à notre aise les tristes figures que nous faisons tous.

Je ne puis te dire toutes les particularités qui m'ont frappé, il me faudrait un volume comme celui où se trouvent les cent mille adresses des négociants de Paris, mais je me réserve ces souvenirs pour d'ici une vingtaine de mois où j'espère pouvoir t'embrasser et boire une de ces vieilles bouteilles qui feront oublier toutes les fatigues et toutes les misères que j'aurai endurées. Nous repartîmes le lendemain et arrivâmes sans trop d'encombres devant Nochstitlan, ville peu importante du Mexique et qui n'est pour nous qu'un point stratégique que l'on conserve, car les malades que nous avons dans la colonne ont forcé d'y établir une ambulance.

Voici déjà 4 jours que nous sommes ici, le général Brincourt attend des ordres du général en chef pour poursuivre notre route; je crois que nous allons faire le siège de Oaxaca, capitale d'une des deux provinces qui ne sont pas encore soumises à Maximilien. Je te donnerai de plus grands détails dans ma prochaine lettre.

Les cours pour les adultes ont été ouverts lundi soir à l'École des Frères de la doctrine chrétienne.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Voici les dernières nouvelles de la discussion, dans la séance du 10, au Parlement de Turin, sur le transfert de la capitale; elles nous sont apportées par le télégraphe:

M. Sazzaro combat le projet de loi.

M. Brofferio donne quelques explications sur le piémontisme.

Le professeur Ferrari croit que Rome capitale est une chimère et que l'Italie ne peut pas y entrer, au moins pour le moment. « Nous devons, dit-il, choisir une autre ville, par exemple Florence. » En acceptant le traité avec le transfert de la capitale, l'orateur croit agir librement et conformément à la dignité et aux intérêts de l'Italie. Chacun interprétera le traité à sa manière. M. Ferrari est d'avis qu'on pourra intervenir à Rome. Il fait des vœux ardents pour l'alliance avec la France qui a donné des exemples généreux à toutes les nations.

M. Coppino parle contre la convention.

La Gazette officielle, de Venise, dit qu'une bande armée a été découverte dans le Frioul, sur le mont Rauth. Elle aurait disparu après avoir tiré quelques coups de fusil qui ont blessé trois soldats.

50 individus, formant probablement une autre bande, sont entrés le 7 à Venzona, ont pris les chevaux de la poste et se sont retirés vers Carnia.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

on oncle avec une adorable moue:

— A-t-on jamais vu une pareille chose! me faire chanter au dessert!... et devant des étrangers, encore!... d'abord, je suis très-enrhumée!...

— Tiens, lui dit son oncle en lui versant deux verres de cassis, que l'enfant étendit d'eau, tiens, voilà de la tisane.

— C'est bien pour t'obéir, va!

Puis, après avoir toussé un peu, elle commença, en baissant d'abord les yeux et en rougissant, non pas une langoureuse romance, mais une vive chansonnette au rythme brillant, au mouvement entraînant, *Blanc et Noir*, de Loïsa Puget, alors en vogue, et dont voici les premiers vers. (C'est un charbonnier qui parle):

Blanc farinier, donnez-moi votre fille;
Donnez-la-moi, je la trouve gentille,
Et nous ferons une bonne maison.

LE FARINIER.

Non, non, non, non, non, non,
Tu n'auras pas Suzon!

Et l'oncle Thierry faisait chorus au refrain.

— Allons, maman Papillotes, au refrain, lui dit-il au second couplet.

Et la Mère aux Papillotes, tout en riant, répéta:

Et non, non, non, non, non,
Tu n'auras pas Suzon!

Au troisième couplet, la chanteuse avait pris de la hardiesse, et ce fut elle qui — sans baisser le moins du monde ses beaux yeux où brillait la joie — ce fut elle qui dit à Charles:

— Eh bien, et vous, monsieur, vous ne faites pas chorus? Allons donc! tous ensemble, mon oncle, une! deux!...

Et Charles de répéter:

Non, non, non, non, non, non,
Tu n'auras pas Suzon!

Le beau Sauvageon était en train de s'appropri-voiser.

(La suite au prochain numéro.)

ANNONCES LEGALES.
La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Études de M^e CLOUARD, notaire à Saumur, et de M^e BEAUREPAIRE, avoué en la même ville.

VENTE MOBILIÈRE.

Cette vente aura lieu le dimanche 15 novembre 1864, et jours suivants, à midi, en la maison qu'occupait à Saint-Cyr-en-Bourg, M. Roy de la Roche-Parnay.

On fait savoir qu'en vertu d'une ordonnance rendue sur requête par M. le président du Tribunal civil de Saumur, le 9 novembre 1864, enregistrée,

Et à la requête de : 1^o M. Étienne Hersant de la Rougerie, propriétaire, demeurant à l'Île-Bouchard, 2^o M. Joseph-Théodore de Crozé, propriétaire, demeurant à la Durandière, commune de Montreuil-Bellay,

Agissant au nom et comme légataires universels, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, de M. Achille-Henry Roy de la Roche-Parnay, officier supérieur de cavalerie en retraite, chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, décédé à Saint-Cyr-en-Bourg, le 26 septembre 1864 ;

Et encore à la requête de M. Caillau, propriétaire à Candes,

Agissant au nom et comme exécuteur testamentaire de M. Roy de la Roche-Parnay, susnommé ;

Il sera procédé, par le ministère de M^e Clouard, notaire à Saumur, en la maison qu'occupait à Saint-Cyr-en-Bourg M. Roy de la Roche-Parnay, le dimanche 15 novembre 1864, et jours suivants, à partir de midi, à la vente aux enchères publiques des meubles et effets mobiliers dépendant de la succession bénéficiaire de M. Roy de la Roche-Parnay, consistant notamment en :

Batterie de cuisine, vaisselle, armoires, secrétaires, commodes, coffres, tables, chaises, glaces, pendules, lits garnis, très-beau linge, draps de maître, cheval, voitures, harnais, cloches, chassis, instruments de jardinage, vin rouge en barriques, vins vieux en bouteilles, et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

A VENDRE

A bas prix,

Une grande quantité de BELLE LAINE A TAPISSER, de toutes couleurs, venant de chez M. Véron.

S'adresser à M^{me} veuve REFOUR, près la prison. (488)

M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande UN CLERC. (890)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

BELLE VENTE MOBILIÈRE
Pour cause de départ.

Le mardi 15 novembre, 1864, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, chez M. Richard, chef d'escadrons d'artillerie, rue Beaurepaire, à Saumur, n^o 33, à la vente publique aux enchères de son mobilier.

Il sera vendu.

Trois ameublements de salon en velours, reps et damas, guéridons, fauteuils, chaises, ameublement de salle à manger, armoire à glace, bureau et son fauteuil belles pendules, coupes en Sèvres montées, glaces, flambeaux, tables de toilette et table de jeu, beaux pupitres à musique, lits, couettes, matelas, traversins, rideaux de lit et de croisées, porcelaine, cristaux, vins rouge et blanc en bouteilles, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

MAISON, à Saumur, rue des Payens, ci-devant occupée par M^{me} veuve Guérin.

MAISON, rue du Temple, 28, avec remise et écurie en dépendant.

MAISON et JARDIN, rue de la Levée d'Enceinte.

MAISON, au Pont-Fouchard, à l'angle de la rue des Pauvres, avec jardin et servitudes.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e LAUMONIER. (461)

TROIS MAISONS A VENDRE

Rue de Bordeaux. S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 19 novembre 1864, il sera procédé, à trois heures de relevée, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de luzerne, paille et avoine, à livrer dans les magasins militaires de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (rue Bodin, n^o 3), où le public sera admis à en prendre connaissance.

L'adjudication aura lieu à la Mairie de Saumur. (483)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER MAISON, rue du Temple n^o 12.

A VENDRE UNE BELLE ET BONNE PROPRIÉTÉ

Située commune des Aubiers, département des Deux-Sèvres,

Dans un ensemble parfait et d'une contenance de 181 hectares 34 ares 96 centiares, en terres, prés et bois, produisant 9,000 francs, et susceptible, à la fin du bail, d'être affermée 11,000 francs.

Pour avoir des renseignements, s'adresser à M^e CORNILLEAU, notaire aux Aubiers, et à M. BRY, propriétaire aux Rosiers, et, pour traiter, audit sieur BRY.

Toutes facilités pour les paiements. (482)

A CÉDER

Un établissement de LOUAGE DE CHEVAUX ET DE VOITURES. S'adresser à M. GIRAUD, rue d'Orléans, Saumur. (478)

BLANCHISSAGE DE CHAPEAUX SYSTÈME ANGLAIS.

M^{me} V^e DOUSSET-VALLEAU, Rue du Puits-Neuf, 22, au 1^{er}.

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle se chargera du blanchissage des chapeaux de toutes sortes et de leur mise à neuf, en leur donnant les formes les plus nouvelles.

Blanchissage et raccommodage des dentelles de toutes espèces, des plumes, lainages, flanelles de santé, tricots et cachemires. (484)

AU GAGNE-PETIT.

A LA PETITE MARIE-LOUISE DE SAUMUR,

Rue Saint-Nicolas, n^o 6.

M. GABRIEL GILLET, premier ouvrier horloger de Napoléon-Saint-Leu III, ancien ouvrier de M^e Mathieu DILGER, LANGE, et plusieurs autres horlogers de Saumur.

A l'honneur de prévenir le public qu'il travaille pour son compte à des prix très-modérés.

SAVOIR :
Rabillage ou nettoyage des montres cylindre, or et argent, à 2 fr. 50 et 2 fr.

Montres ordinaires, à . . . 1 50
Grands ressorts 2 »
Repassage des montres cylindre 5 »
Et pendules de cheminées. 3 »

Le tout avec garantie de deux ans.

MAISON A LOUER

Pour la St-Jean 1866,
Située rue St-Jean, occupée par M. Brazier, chapelier.
On louerait séparément un seul des deux magasins.
S'adresser à M. COIGNARD, sur les Ponts. (569)

AVIS.

UN JEUNE HOMME de 24 ans, désirerait un emploi, soit dans le commerce, service administratif ou bureaux.

Il sort d'une administration et peut offrir de très-bons renseignements. Les appointements seraient réglés d'après appréciation de capacités.
S'adresser au bureau du journal.

Mlle CAMILLE LEPINE,

Rue du Petit-Maure, n^o 3,
Ancienne ouvrière de M^{me} MATHIEU,
A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle se charge de la confection des Crinolines et Jupons, en tous genres, à des prix très-modérés.

CODE

DES USAGES RURAUX.

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. QUERIS, avocat à Angers.

En vente à Saumur, chez M. Gaultier, libraire, et au bureau du Journal.

FABRIQUE DE BILLARDS ET MEUBLES

Menuiserie en bâtiments.

J. RATOUIS

Rue St-Nicolas, 31, Saumur,

A l'honneur de prévenir MM. les propriétaires qu'il se charge de tous les travaux de menuiserie en bâtiments. On trouve chez lui tous les dessins de menuiserie nécessaires à la construction, dans le goût le plus moderne, tels que devantures de boutiques, portes cochères, lambris, décors intérieurs d'appartements, chaires à prêcher, confessionnaux, etc.

DECORS DE JARDINS, Kiosques, ponts, barrières et chaumières.
Dessins de pièces de menuiserie, dans le nouveau style néo-grec; exécutés sur les plans de nos plus habiles architectes, dans les quartiers neufs de Paris. Ces nouveaux dessins traitent d'un genre pour ainsi dire encore inconnu.

Il continue, comme par le passé, sa fabrique de billards et meubles; que l'on trouve chez lui tout confectionnés, en chêne, acajou, noyer, frêne, érable, palissandre et bois de rose.

Mains-courantes d'escaliers en bois différents.
FOURNITURES et REPARATIONS de BILLARDS. Draps pour billards et tables de jeu, billes d'ivoire, queues ordinaires et queues d'honneur, bandes métalliques, bandes en caoutchouc vulcanisé et bandes en lisières, tables de billards en ardoise et pierre de Tonnerre.

Réparations de meubles antiques et modernes.
Marbres pour meubles.
Dépôt de placages de toutes sortes, de la maison Delcour, de Tours.

Vente en gros et détail.
Pieds de tables, sculptures et rouleaux de lits. (51)

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 10 NOVEMBRE.			BOURSE DU 11 NOVEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	64 80	» 05	» »	65 10	» 30	» »
4 1/2 pour cent 1852.	91 80	» »	» 20	92 »	» 20	» »
Obligations du Trésor.	337 50	» »	» »	437 50	» »	» »
Banque de France.	3395 »	» »	» »	3390 »	» »	» 5
Crédit Foncier (estamp.).	1163 75	» »	1 25	1170 »	6 25	» »
Crédit Foncier colonial	» »	» »	» »	580 »	» »	» »
Crédit Agricole	685 »	» »	» »	» »	» »	» »
Crédit Industriel.	690 »	» »	22 50	703. 75	13 75	» »
Crédit Mobilier	882 50	6 25	» »	900 »	17 50	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	895 »	» »	2 50	895 »	» »	» »
Orléans (estampillé).	832 50	» »	2 50	838 75	6 25	5 »
Orléans, nouveau	762 50	» »	3 75	767 50	5 »	» »
Nord (actions anciennes).	975 »	5 »	» »	980 »	5 »	» »
Est.	473 75	1 25	» »	472 50	» »	1 25
Paris-Lyon-Méditerranée.	867 50	1 25	» »	880 »	12 50	» »
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	580 »	» »	6 25	587 50	7 50	» »
Ouest	500 »	5 »	» »	501 25	1 25	» »
C ^{ie} Parisienne du Gaz	1590 »	» »	» »	1600 »	10 »	» »
Canal de Suez	445 »	5 »	» »	447 50	2 50	» »
Transatlantiques.	» »	» »	» »	520 »	» »	» »
Emprunt italien 5 0/0.	64 75	» 25	» »	64 90	» 15	» »
Autrichiens	443 75	» »	1 25	445 »	» 25	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	502 50	» »	» »	510 »	7 50	» »
Victor-Emmanuel	312 50	2 50	5 »	310 »	» »	2 50
Russes.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Romains.	270 »	» »	5 »	272 50	2 50	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	550 »	» »	» »	552 50	2 50	» »
Saragosse	437 50	» »	10 »	440 »	2 50	» »
Séville-Xérès-Séville	275 »	» »	2 50	280 »	5 »	» »
Portugais	250 »	» »	5 »	260 »	10 »	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. 305 » » » » 303 75 » » »
Orléans 293 75 » » » 293 75 » » »
Paris-Lyon-Méditerranée. 292 50 » » » 291 25 » » »
Ouest 286 25 » » » 286 25 » » »
Midi. 287 50 » » » 290 » » »
Est. 290 » » » 290 » » »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

LIBRAIRIE DE DUTERTRE, 236, rue Saint-Jacques, à Paris,

ÉDITEUR DE LA FRANCE MARITIME, PAR GRÉHAN; DU TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE D'HORLOGERIE, DE MOINET, DU DICTIONNAIRE DES COMMUNES, PAR GIRAULT DE SAINT-FARGEAU; DE LA TENUE DES LIVRES SANS MAÎTRE, PAR DEPLANQUE, etc., etc.

Mise en vente de la deuxième édition de

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE

PHILOSOPHIQUE ET PRATIQUE,

CONTENANT LA SOLUTION DE TOUTES LES DIFFICULTÉS GRAMMATICALES;

OUVRAGE UNIQUE EN SON GENRE,

ET LE PLUS COMPLET QUI EXISTE;

Enrichi de cent mille exemples, formant le plus curieux recueil de pensées et d'anecdotes;

PAR LÉGER NOEL.

Cette Grammaire, composée dans un genre tout à fait nouveau afin d'en rendre l'étude agréable et facile, se distingue surtout par la précision, la clarté, la méthode. Elle offre la solution de toutes les difficultés restées jusqu'à ce jour à l'état de problème; et cette solution est toujours appuyée d'un nombre infini d'exemples choisis et intéressants, et de remarques critiques. Fruit de plus de quinze années d'études et de recherches, elle s'est placée, dès son apparition, au premier rang, et peut être regardée comme la seule véritablement complète.

Un fort vol. in-8^o de 1,000 pages; Prix: 10 fr. pour Paris; 14 fr. pour la France. (Franco).

Se trouve à Paris, chez l'Éditeur, et à Saumur, au bureau de l'*ECHO SAUMUROIS*.